



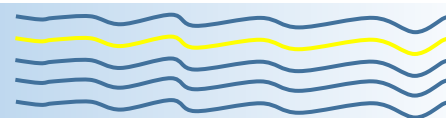
JOURNAL OFFICIEL D'INFORMATION

Novembre 2025

L'ISLE INFO N° 34

Le mot de la Syndique	3
Le Conseil communal.....	4
La Municipalité vous informe.....	5
Des nouvelles du Parc Jura vaudois.....	12
Le coin des sociétés locales.....	13
La vie d'ici.....	17
Numéros utiles.....	19

Le mot de la Syndique



Le citoyen n'est pas un consommateur. C'est un producteur d'idées, de convictions, d'engagement, de solidarité.

« François Bayrou »

C hères habitantes et
chers habitants de L'Isle,

2025 touche à sa fin, voici quelques éléments qui ont marqués cette année.

Celle-ci a débuté avec les travaux de rénovation de l'ancienne gendarmerie. Sous les échafaudages, on aperçoit son toit rénové et les futurs locataires devraient pouvoir occuper les lieux dès mi 2026. Les travaux d'adduction d'eau, sur le pâturage communal de Châtel, seront terminés avant l'hiver et permettront de stocker le précieux liquide lors des épisodes pluvieux et de le redistribuer vers les bassins d'abreuvement via un système de connexion les reliant.

Notons aussi l'arrivée de nouvelles classes de l'ASICOVV sur le site de la grande salle. Le périmètre de notre association scolaire primaire voit l'effectif de ses élèves en constante augmentation. L'installation de pavillons provisoires permet de répondre aux besoins grandissant de locaux.

Nous relevons le départ de notre collègue Steve Baudat, après 9 ans de fonction. Nous le remercions très sincèrement pour son engagement pour la commune de L'Isle. Depuis le 1^{er} juillet, Eddy Redard a rejoint le collège municipal et repris le dicastère laissé vacant.

Mais déjà, notre regard se tourne vers 2026.

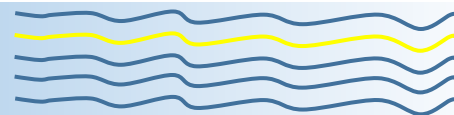
La législature 2021-2026 se terminera le 30 juin prochain, le 1^{er} tour des élections communales aura lieu le 8 mars 2026. Le dépôt des listes pour l'élection au Conseil communal et à la municipalité est fixé au lundi 12 janvier à midi.

Si vous souhaitez devenir un acteur et non seulement un consommateur de la vie locale, je ne peux que vous encourager à vous porter candidat-e-s. Osez faire ce pas, partagez vos idées, défendez vos convictions et vos valeurs. Engagez-vous pour participer aux décisions qui dessineront la vie de notre commune.

Pour conclure, je forme le souhait que chacune et chacun puisse vivre un heureux temps des fêtes et de beaux moments de partages. Au nom de la Municipalité, je vous adresse nos vœux les meilleurs pour une année 2026 riche de succès !

Anne-Lise Rime, syndique

Le Conseil communal



Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

D'entente avec la Municipalité, le Bureau du Conseil communal vous convoque le

4 décembre 2025 à 19h30 à la Grande Salle de L'Isle
Pour une Assemblée de Commune qui sera suivie de la séance du Conseil communal planifiée à cette date

Ordre du jour :

1. Statutaire
2. Préavis 10/2025 : Budget 2026
3. Communications de la Municipalité
4. Communications du Bureau
5. Propositions individuelles

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations respectueuses.

Le Président
Arnaud Cloux



La Secrétaire
Carole Ueltschi

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public, toutefois seuls les membres des Autorités ont droit à l'intervention et à la parole.



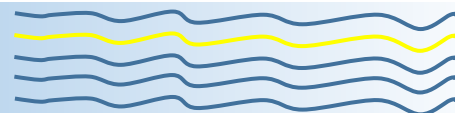
La Municipalité vous informe que Mme Anne-Lise Rime, M. Philippe Mülhauser et M. Eddy Redard, conseillers municipaux sortants, seront candidats à l'élection à la Municipalité pour la prochaine législature.

M. Eric Hostettler et M. Claude Rosat, également sortants, ne se représenteront pas.

Une délégation municipale a eu le plaisir d'apporter les meilleurs vœux de la Municipalité à Madame Odette Redard à l'occasion de son 90^e anniversaire. Les Autorités ont apprécié cette rencontre chaleureuse et riche en partages.



La Municipalité vous informe



ADMINISTRATION COMMUNALE

Heures d'ouverture au public

Greffé municipal
greffe@lisle.ch

Lundi 9h-11h
Jeudi 9h-11h

Bourse communale
bourse@lisle.ch

Lundi 9h-11h
Jeudi 9h-11h

Contrôle des habitants
controle@lisle.ch

Lundi 9h-11h
Jeudi 9h-11h et, hors vacances scolaires, 15h-18h



FERMETURE DE FIN D'ANNEE

**Les bureaux de l'Administration communale seront
fermés du 23.12.2025 au 05.01.2026 à 9h**

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage s'effectue le mercredi matin, dès 6h 30.

Seuls les sacs à ordures agréés sont déposés le jour de la collecte sur les points jaunes qui se trouvent sur le trajet du camion collecteur, sans gêne pour la circulation et les piétons. Aucun dépôt n'est autorisé la veille.



DÉCHÈTERIE

La déchèterie se situe à côté du bâtiment BASECO, à la rue des Artisans à L'Isle.

Horaires d'ouverture : mercredi de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 11h30



Le 24.12.2025 et le 31.12.2025, la déchèterie sera ouverte de 13h30 à 15h30.

COMPOSTIÈRE

La compostière se situe sur la route du Mollendruz (sortie de L'Isle en direction de Mont-la-Ville, suivre le chemin 50m à gauche après le dépôt du Service des Routes). Vous pouvez y déposer les déchets verts - gazon - branchages - déchets de cuisine crus - cendres froides.

Réservé aux habitants de L'Isle.

Horaires d'ouverture :	<u>1^{er} avril - 15 octobre</u>		<u>16 octobre - 31 mars</u>
	Mercredi	15h-20h	15h-18h
	Samedi	8h30-18h30	8h30-11h30

PERSONNEL AUXILIAIRE

La Municipalité est à la recherche d'une personne désirant effectuer des remplacements ponctuels à la déchetterie.

En cas d'intérêt, vous pouvez vous annoncer à l'administration communale au 021 864 40 70 ou par courriel à greffe@lisle.ch.



C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons l'arrivée, le 1er octobre 2025, de Mme Mélanie Ledoux, nouvelle garde-forestière, qui succède à M. Guy-Robert Monnier, désormais occupé par une retraite bien méritée.

Nous lui souhaitons la bienvenue à L'Isle et plein succès dans ses nouvelles fonctions.



SAPINS DE NOËL

La distribution gratuite à chaque ménage d'un sapin de Noël aura lieu le samedi 13 décembre de 9h à 11h30 à BASECO.

A cette occasion, un verre de vin chaud sera offert par la Municipalité.

VENTE DE BOIS DE FEU AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

Pour passer commande ou répondre à vos questions, Mme Mélanie Ledoux, garde-forestière, est à votre disposition à l'adresse électronique : melanie.ledoux@vd.ch ou au 078 257 37 83.

Les tarifs sont les suivants :

Bois de feu vert en 1 mètre, pris en forêt
Bois de feu sec scié en 33 cm, pris à BASECO
Bois de feu sec scié en 33 cm, livré
Bois de feu sec scié en 25 cm, pris à BASECO
Bois de feu sec scié en 25 cm, livré

Fr. 80.- / stère
Fr. 160.- / stère
Fr. 180.- / stère
Fr. 170.- / stère
Fr. 190.- / stère





GUY MONNIER PREND UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE APRÈS 38 ANS AU SERVICE DE NOS FORÊTS

Après près de quatre décennies à veiller sur les forêts du Pied du Jura, le garde forestier Guy Monnier tire sa révérence. Un parcours marqué par la passion, la simplicité et une fidélité rare à sa région.

C'est avec beaucoup d'émotion et de reconnaissance que la commune a récemment célébré le départ à la retraite de Guy Monnier, garde forestier du triage du Pied du Jura.

Né et grandi à Arnex, dernier d'une fratrie de quatre enfants, Guy découvre très jeune le travail de la terre et du bois aux côtés de ses parents. Peut-être est-ce là, entre champs et bosquets, qu'est née cette passion pour la nature et les grands espaces qui l'a guidé toute sa vie.

Après un apprentissage de forestier-bûcheron au triage du Nozon à Juriens en 1978, Guy ne quittera plus vraiment le monde forestier. Il y apprend la rigueur, le respect du vivant, et la force tranquille du travail en pleine nature. Quelques années plus tard, il décroche son diplôme de garde forestier et rejoint en 1988 le Triage du Pied du Jura, engagé par Rodolphe Tellenbach, Municipal de la commune de L'Isle et papa d'Anne-Lise Rime, syndique de L'Isle, des noms bien connus dans notre région.

Depuis, 37 années se sont écoulées. Fidèle à son territoire et à sa vocation, Guy a choisi la stabilité plutôt que l'ailleurs. « La forêt vit sur un cycle de 150 ans expliquait-il, pour la voir évoluer, il faut du temps. Pour comprendre ses changements, il faut la revoir chaque année, la soigner, l'éclaircir et faire de la lumière pour les plus jeunes arbres afin qu'ils se développent dans de bonnes conditions » Des mots simples mais profonds, à l'image de l'homme dont la philosophie est : patience, respect et humilité. Discret, toujours souriant, Guy est de ceux qu'on reconnaît de loin à leurs longues enjambées et à leur pas rapide, difficile de le suivre lors d'une journée en forêt !

Humble et discret, Guy n'a jamais cherché la lumière, préférant celle qui filtre à travers les feuillages. Son professionnalisme, sa bienveillance et sa passion laisseront une empreinte durable dans le paysage ... et dans les cœurs de ceux qui ont travaillé à ses côtés.

Ses collègues et amis du triage garderont le souvenir d'un homme passionné, consciencieux et profondément attaché à sa mission. Son empreinte restera dans les forêts qu'il a soignées et dans les liens qu'il a tissés au fil des ans.

Désormais, une nouvelle page s'ouvre à lui : celle du temps libre, du ski à Bettmeralp, cette fois sur des jours de semaine, et des moments précieux en famille, entouré de sa femme, de ses enfants et de ses petits-enfants.

Merci, Guy, pour ces 38 années de dévouement et d'amour pour nos forêts. 🌿

RECENSEMENT DES CHIENS POUR L'IMPOT 2026

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Contrôle des habitants, jusqu'au 31 janvier 2026 au plus tard :



-  *Les chiens achetés ou reçus en 2025*
-  *Les chiens nés en 2025 et restés en leur possession*
-  *Les chiens morts, vendus ou donnés en 2025*
-  *Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés dans la commune*

Les propriétaires de chiens qui doivent se présenter à l'autorité communale, selon les critères ci-dessus, sont priés d'apporter le passeport du chien ainsi que le document certifiant l'implantation d'une puce électronique permettant l'identification de l'animal.

Les chiens déjà recensés en 2025 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office, il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

EMONDAGE DES ARBRES, ARBUSTES ET HAIES FAUCHAGE DES TERRAINS INCULTES

Les entretiens sont réalisés en dehors de la période de nidification des oiseaux, soit du 1er septembre au 15 mars, lorsque les arbustes indigènes à feuilles caduques sont sans feuilles.



En bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les dispositions des articles 8 à 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes qui fixent notamment les conditions ci-dessous.

Les haies plantées en bordures du domaine public doivent être taillées afin que leurs branches ne dépassent pas la limite de propriété. Les hauteurs maximales admises, mesurées depuis les bords de la chaussée, sont les suivantes :

- 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue ;
- 2 mètres dans les autres cas.

Les arbres plantés le long des routes cantonales ou communales doivent être élagués pour que leurs branches soient maintenues :

- au bord des chaussées, à 5 mètres de hauteur et 1 mètre à l'extérieur ;
- au bord des trottoirs, à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.

Elle rappelle également que, selon les dispositions des articles 123 à 128 et 142, alinéa 8, du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées, pour qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins et répondent à l'exigence fixée par l'article 2 de l'Arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture.

Hiver 2025 - 2026

Si vous êtes intéressés·ées par des prestations de déneigement et/ou de salage de vos accès privés par le service communal de la voirie, nous vous remercions de vous inscrire au moyen du bulletin ci-dessous. La Commune prendra ensuite contact avec vous pour les conditions tarifaires.

Vos accès privés seront déblayés à l'issue de la tournée communale.

Les personnes ayant déjà bénéficié de ces prestations durant l'hiver 2024-2025 n'ont pas besoin de compléter ce bulletin. Les conditions sont automatiquement renouvelées, sauf résiliation écrite de leur part.

1. Je désire que mes accès soient :

Déneigés

Oui ☐

Non ☐

Salés Oui ☐

Non ☐

2. Je souhaite que mes accès soient déblayés les jours suivants :

Vos accès privés seront déblayés à l'issue de la tournée communale

Lu : ☐

Ma : ☐

Me : ☐

Je : ☐

Ve : ☐

Sa : ☐

Di : ☐

Lieu du déneigement et/ou salage

Adresse : _____

L'Isle ☐

Villars-Bozon ☐

La Coudre ☐

n° de parcelle : _____

La facture doit être adressée à :

Nom, prénom : _____

(Si différent du déneigement)

Adresse : _____

NP, ville : _____

N° de téléphone : _____

Adresse de courriel : _____ @ _____

Merci d'écrire lisiblement

Lieu & date :

Signature :

Ce formulaire est également disponible sur le site internet communal onglet « Administration/Formulaires divers »

Informations sur le projet de STEP régionale EHV (Epuration Haute Venoge Veyron) à La Sarraz et des réseaux d'alimentation des eaux usées depuis les communes

Les stations d'épuration actuelles des communes n'étant plus adaptées aux législations fédérales et cantonales concernant le traitement des eaux usées, il était impératif de trouver des solutions qui respectent les eaux que nous utilisons et rejetons. Les autorités cantonales soucieuses d'améliorer la situation ont décidé d'inciter les communes à se rassembler afin de limiter le nombre de STEP et de créer une station d'épuration capable de restituer des eaux de meilleures qualités dans nos rivières et dans nos lacs. Les eaux traitées dans les 10 stations d'épuration (STEP) actuelles seront traitées à l'avenir uniquement dans la future STEP régionale.

Les Conseils législatifs des 15 communes de Chavannes-le-Veyron, Chevilly, Cuarnens, Dizy, Eclépens, Ferreyres, La Chaux, La Praz, La Sarraz, L'Isle, Mauraz, Moiry, Mont-la-Ville, Orny et Pompaples, ont accepté de traiter ensemble leurs rejets d'eaux usées dans une seule STEP et de la construire à La Sarraz. La construction des ouvrages et leur gestion sont gérées par la nouvelle association intercommunale EHV. Les statuts de l'association ont été acceptés par les conseils communaux/général des 15 communes et validés par le Conseil d'Etat le 1^{er} mars 2023.

Le projet de la future STEP intercommunale à La Sarraz et des réseaux de transport liés avancent et entrent dans la phase de réalisation. Elle sera construite sur la parcelle 798 jouxtant la STEP actuelle.



La future STEP régionale sera dimensionnée pour 16'840 équivalents-habitants (EH). La chaîne de traitement inclura un prétraitement, une décantation primaire classique, un traitement biologique par boues activées (traitement du carbone et de l'azote), une clarification ainsi qu'un traitement final des micropolluants par charbon actif. La filière de traitement des boues comprendra une digestion des boues d'épuration et un gazomètre afin d'y stocker le gaz produit. En plus de la production de gaz et afin de favoriser l'autonomie énergétique du site, les bâtiments

et les bassins seront couverts de panneaux photovoltaïques. Un bâtiment d'exploitation sera également réalisé

La mise à l'enquête de la STEP et des réseaux d'eaux usées depuis les communes aura lieu en novembre 2025. Le préavis du crédit de construction sera soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal d'EHVV à la fin avril 2026 afin de pouvoir débiter les travaux de la STEP en juin 2026 et la mettre en service entre la fin d'année 2028 et le premier semestre 2029.



Les réseaux dessinés en bleu sur la carte ci-dessus seront repris aux communes et ceux en rouge doivent être construits par l'association EHVV. Des séances d'informations sont prévues cet automne avec les propriétaires et les exploitants des parcelles qui seront touchées par ces réseaux.

Le projet dans sa totalité devrait coûter entre 50 et 55 ~~mln~~ CHF selon l'état des études actuelles. Les Municipalités des 15 communes ont été invitées à réadapter leurs Règlements sur l'évacuation et l'épuration des eaux, pour notamment adapter les taxes communales.

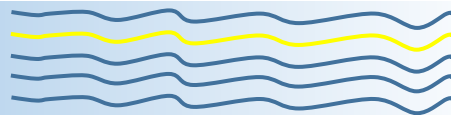
La future STEP de La Sarraz sera exploitée par des professionnels qui devront également gérer les stations de pompes et les réseaux d'amenée d'eaux usées à La Sarraz.

Ce projet d'importance régionale permettra de restituer des eaux de bonne qualité à notre cours d'eau de La Venoge.

Une séance d'information publique concernant la construction de la STEP est prévue le mercredi 3 décembre 2025 à 19h00 à la salle du Casino à La Sarraz. Vous êtes cordialement invités à y assister.

Le Comité de direction EHVV a mis en ligne un site internet que nous vous invitons à consulter à l'adresse suivante : www.ehvv.ch
Les informations y seront mises à jour au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Le Comité de direction EHVV
Octobre 2025



QUELQUES NOUVELLES DU PARC



Projet en faveur de l'effraie des clochers et du faucon crécerelle

Le Parc Jura vaudois souhaite promouvoir la présence de ces deux rapaces prioritaires en termes de conservation par la pose de nichoirs et la mise en place d'un suivi des populations. Intéressés ?

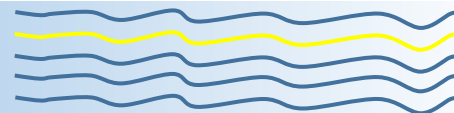
Est-ce que des effraies des clochers ou des faucons crécerelle nichent chez vous ? En tant qu'exploitant agricole, seriez-vous prêt à en accueillir chez vous ? Si c'est le cas, n'hésitez pas à prendre contact avec le Parc Jura vaudois !

Dans le cadre d'un nouveau projet mené en collaboration avec la Station ornithologique Suisse, un formulaire a été créé pour recenser les nichoirs existants sur le territoire du Parc. Il permet aussi de faire part de son intérêt à accueillir ces espèces sur des bâtiments agricoles : fermes, hangars, dépôts, etc.

La pose de nichoirs est devenue essentielle pour ces espèces inféodées au milieu agricole. Les effectifs de ces deux espèces ont considérablement décliné depuis une cinquantaine d'années. Elles sont désormais prioritaires en termes de conservation au niveau cantonal et fédéral. Or, la densité de leurs populations progresse sensiblement lorsque des mesures sont prises en milieu agricole. Notamment lorsque la pose de nichoirs artificiels s'accompagne d'aménagements spécifiques à l'échelle du paysage. Dans le cadre de ce projet, le Parc coordonnera la pose de nichoirs tout en offrant un conseil aux agriculteurs désireux de participer.

Projet Effraie des clochers et faucon crécerelle
Formulaire en ligne : <https://fr.surveymonkey.com/r/W7BVDWX>

Le coin des sociétés locales



Abbaye de L'Isle le Cordon bleu et blanc	Fête villageoise tous les 4 ans avec concours de tirs également ouverts aux femmes	Sylvain Chenuz / Président sylvain.chenuz@nagra.com
Achisle (Les Amis du Château de L'Isle)	Organisation de manifestations et d'animations culturelles qui mettent en valeur le Château de L'Isle	Adrien Chappuis / Président adrien.chappuis@bluewin.ch
Amicale des Pompiers	Organisation de rencontres ou autres événements en rapport avec les pompiers	Christophe Tardy / Responsable amicale.pdj@outlook.com
Association des Paysannes Vaudoises	Organisation de diverses manifestations et fournitures de services en rapport avec les traditions vaudoises	Ida Guignard / Présidente ida.guignard@hotmail.com
Automne d'Or	Organisation de diverses animations et activités destinées aux séniors de notre commune	Ida Guignard / Responsable ida.guignard@hotmail.com
Badminton	Pratique du badminton en salle, pour le plaisir sans esprit de compétition	Stéphane Sporer / Responsable stephane.sporer@gmail.com
Les Cuivres du Mont-Tendre	Pratique de la musique de cuivres en groupe et participation à divers événements	Gilbert Courvoisier / Président
FC Veyron-Venoge	Pratique du football à différents niveaux et groupes d'âge	Raphaël Junod / Président raphael.junod@hotmail.com
Francs-Tireurs de L'Isle et environs	Tirs avec diverses armes aux distances de 25 et 50 mètres	Pascal Petter / Président pascal.petter@bluewin.ch
Jeunesse de L'Isle	Organisation d'événements festifs et participation à divers événements sportifs destinés à la jeunesse et à la fraternité	Antoine Redard / Président Antoine.redard@bluewin.ch
Jeunesse de Villars-Bozon & Mauraz	Organisation d'événements festifs et participation à divers événements sportifs destinés à la jeunesse et à la fraternité	Marie-Ange Rochat / Présidente marie-ange120203@hotmail.com
Les Baladins	Pratique théâtrale en groupe	Aline Chanson / Vice-présidente alinechanson16@gmail.com
Les Boulistes de la Venogette	Pratique de la pétanque et participation à divers concours	Donald Chappuis / Responsable donaldchappuis@gmail.com
Maison de quartier de Villars-Bozon	La Maison de quartier a pour but de renforcer les liens entre la population de Villars-Bozon en organisant des événements conviviaux tels que les apéros mensuels, la fête des voisins, Halloween et les fenêtres de l'Avent	Isabelle Décosterd villarsbozon@gmail.com
Ski-Club "Le Mazot"	Pratique du ski en groupe et organisation de divers événements	André Dutoit / Président andre.dutoit@bluewin
Sté Vaudoise des Pêcheurs en Rivières	Pratique de la pêche en rivière	Bernard Fontannaz / Président b.fontannaz@bluewin.ch
Vert un monde	Entretien d'un jardin participatif notamment à vocation de partage et d'échange	Christiane Schenk / Responsable chrischenk@bluewin.ch

*La liste est actualisée régulièrement et disponible sur le site Internet communal www.lisle.ch. Merci d'informer de tout changement (greffe@lisle.ch).

NOVEMBRE

06 SOIREE DECOMPRESSAGE

07 SOIREE JEUX

21 SOUPER ANNUEL

LE COMITÉ D'ACHISLE
vous attend nombreuses et nombreux à sa

SOIRÉE MAURICIENNE AU CAVEAU DU CHATEAU

LE VENDREDI 21 NOVEMBRE 2025
DÈS 18H00

Au menu:
Spécialités mauriciennes concoctées par Marie-Noëlle

Repas offert aux membres et nouveaux membres

Pour les non-membres : 20.-

Pour les enfants : 1.- par année (jusqu'à 16 ans)

Inscription obligatoire au 073 702 76 00
(Messages WhatsApp)

ou par mail à cuisine.dailleurs@bluewin.ch
jusqu'au 17 novembre



21
NOV

S O U P E R A N N U E L

Achisle vous convie à son souper annuel au caveau du Château, pour remercier ses membres d'une année mémorable. Un délicieux repas mauricien, préparé par Marie-Noëlle, vous y attend.



S O I R E E S C A V E A U

Besoin ou envie de se vider la tête... profitez de ce moment de convivialité. Un rendez-vous féminin, un moment de partage et de rencontres... blabla entre filles. Rendez-vous une fois par mois. Les jeudis soir au caveau à partir de 20h00. Accès côté cour d'honneur.

Tu aimes jouer, jeux de plateaux, échecs ou jeux de cartes... en famille ou entre amis. Cette soirée est faite pour toi, rejoins-nous une fois par mois au caveau du Château de L'Isle, pour t'amuser ! Buvette : boissons et snack sur place.

DECEMBRE

01 FENETRE DE L'AVENT

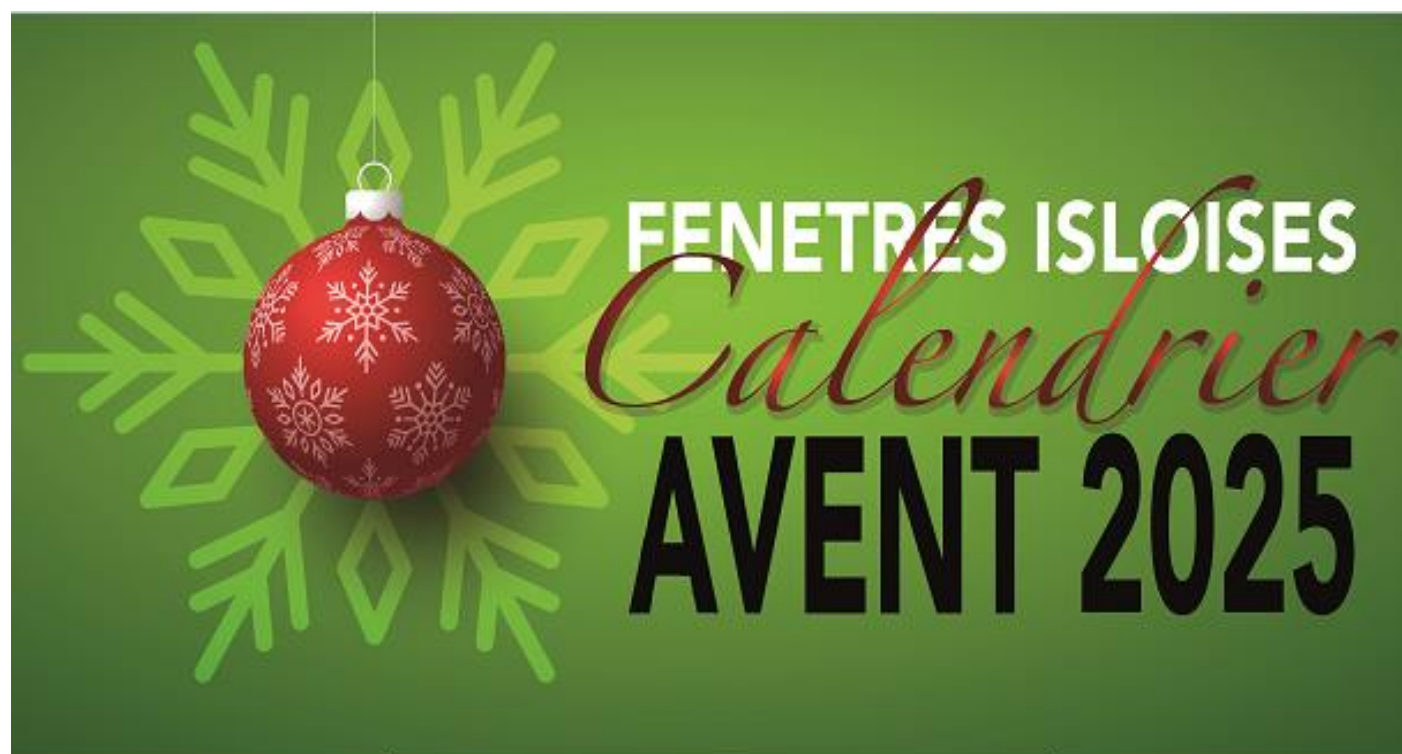
04 SOIREE DECOMPRESSAGE

05 SOIREE JEUX

FENETRE DE L' A V E N T

Achisle se réjouit de vous accueillir, le lundi **1er décembre** sur l'esplanade du Château pour la première fenêtre de l'Avent. Apéro, vin chaud et autres douceurs au rendez-vous.





JOYEUX NOEL

comme chaque année et depuis bientôt 20 ans chaque soir, du 1er au 23 décembre les habitants de L'Isle sont invités à animer les rues en décorant leurs fenêtres
Si le coeur vous en dit, c'est aussi l'occasion d'accueillir vos voisins, vos amis et de faire de nouvelles rencontres... lors d'un moment convivial et amical

1 LUN	Achisle	Le Château	apéro sur l'esplanade dès 18h00
2 MAR	Famille Margot & Roquier	Rue des Sources 6	accueil dès 18h00
3 MER	Pasche Elisabeth & Daniel	Rue du Château 16	sans accueil
4 JEU	Famille Oliveira Maria & Paulo	Route de Cuarnens 3	accueil dès 18h00
5 VEN	Famille Schwab & Dobler	Route des Mousses 3	accueil dès 17h30
6 SAM	Family Planet	Rue des Artisans 10	accueil dès
7 DIM	Famille Donzé Magali & Axel	Rue des Tigneuses 3	apéro raclette dès 18h00
8 LUN	Famille Ferrati Joly	Rue du Château 12	sans accueil
9 MAR	Stami Pied du Jura	Rue des Artisans 2	accueil dès 18h00
10 MER	Famille Lugeon Clément	Rue du Moulin 4	apéro de 18h00 à 20h00 pour boire un grinch
11 JEU	Jeunesse de L'Isle	Rue du Château 5 (local jeunesse)	accueil dès 19h30
12 VEN	Beaud Buller & Bernad «Farine»	Rue de la Tour (la menuiserie)	apéro soupe & crêpes dès 18h00
13 SAM	Simon Gabioud & Frederique Auger	Rue des Tigneuses 8	sans accueil
14 DIM	Famille Fabre & Sandink	Route de Mollendruz 3	accueil dès 18h00
15 LUN	Christiane Schenk & Thierry Dagaëff	Rue de la Chargeaulaz 2	sans accueil
16 MAR	Noël Villageois	Parc du Château	rendez-vous à 18h30
17 MER	Capitini Elodie, Lucien et Gisèle	Rue de Chabiez 19	sans accueil
18 JEU	Famille Nathalie Clémenti Steudler	Vy de la Coudre 4	sans accueil
19 VEN	Famille Capitini Junior	Rue de la Tour 1	accueil dès 18h00
20 SAM	Vantalou Martine & Jacky	Rue du Levant 2	accueil dès 18h00
21 DIM	Famille Salomon Murielle & Christian	Rue de Chabiez 11	sans accueil
22 LUN	Famille Daven Zimmermann	Rue de la Tour 4B	accueil dès 18h00
23 MAR	Les Voisins des Tigneuses	Rue des Tigneuses 14	accueil dès 18h30
24 MER	Un joyeux Noël à vous tous et merci pour votre motivation		

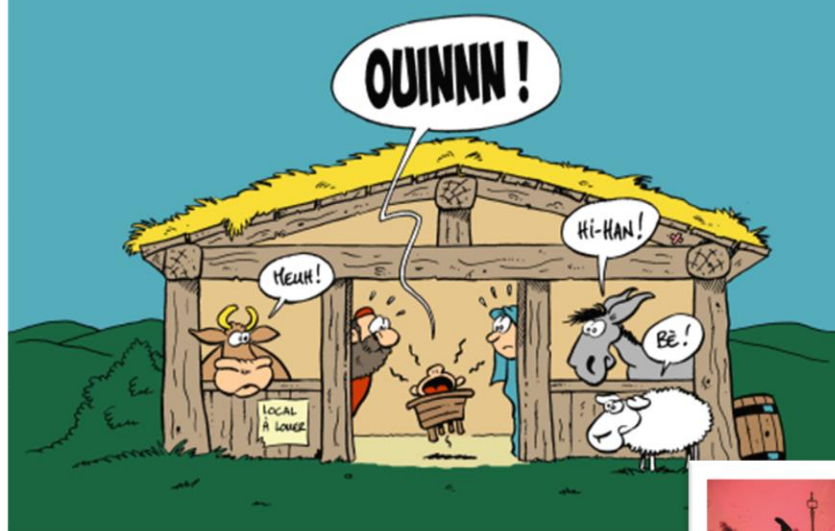
FÊTE DE NOËL DE L'ISLE

LE MARDI 16 DECEMBRE 2025

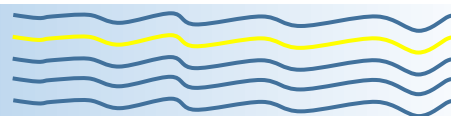
On vous donne rendez-vous sur
l'Esplanade du Château à 18H30

Un peu de musique,
de la joie et de la bonne humeur

Venez partager un moment d'amitié et de fête !
Accompagné du traditionnel apéro et agape



Merci à toutes et tous
d'avoir fait scintiller cette
2ème édition de la Fête des
Lumières à L'Isle !



CINE SENIORS « Regards 9 » au cinéma de Cossonay

Deux abonnements sont à votre disposition à l'Administration communale, vous permettant d'accéder gratuitement aux séances de projection.



Programme Ciné-Séniors 2025-2026

Détail des films
Octobre 2025 à janvier 2026
(la suite du programme sera diffusée fin 2025)



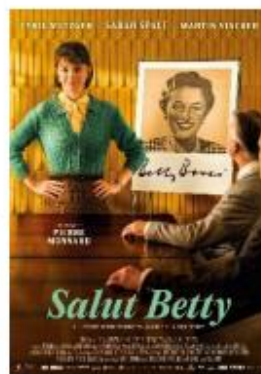
AVIGNON

Mardi 2 décembre 2025
14h30
Age : 8/12 ans

Stéphane et sa troupe débarquent au Festival d'Avignon pour jouer « Ma sœur s'incruste », une pièce de boulevard. Il y croise Fanny, une comédienne montante qui joue dans un classique de Victor Hugo, et tombe sous son charme. Sur un malentendu, elle l'imagine être l'interprète de Rodrigue, le rôle principal du prestigieux « Cid » de Corneille. Pour la séduire, Stéphane s'enfonce dans un mensonge qu'il va devoir faire durer le temps du festival...mais qui va très vite le dépasser.

De : Johann Dionnet
Avec : Baptiste Lecaplain,
Alison Wheeler, Lyes Salem

103min – Comédie romantique



SALUT BETTY

Mardi 6 janvier 2026
14h30
Age : non déterminé

L'histoire de « Salut Betty » se déroule en 1956 et raconte l'histoire vraie d'Emmi Creola, une rédactrice publicitaire chargée de commercialiser les produits d'une entreprise d'huiles alimentaires et qui, malgré l'opposition de son agence, **invente le personnage fictif de Betty Bossi**. Des jupons à la guerre froide, « Salut Betty » dresse un tableau coloré des mœurs de l'époque, avec des moments touchants et un humour subtil

De : Pierre Monnard
Avec : Cyril Metzger, Sarah Spale, Martin Vischer

Drame/Comédie

Et réservez les dates suivantes (programme à venir) :

3 février 2026
3 mars 2026
7 avril 2026
5 mai 2026

Trouve ta place d'apprentissage

Mercredi

26 novembre 2025

Le CUBE / Beausobre à **Morges**

Mercredi

03 décembre 2025

Établissement secondaire de **Cossonay**

Inscris-toi avant
le **19 novembre**

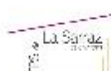


en scannant le
QR-CODE

OU SUR
apprentissage.arcam-vd.ch



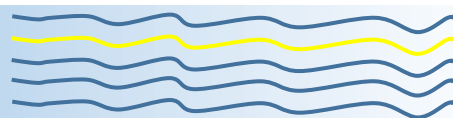
RÉGION
COSSONAY
AUBONNE
MORGES



Une question ? Contactez-nous : carine.cavin@arcam-vd.ch

une création **Yetti.ch**

Numéros utiles



Secours	112
Police	117
Feu	118
Ambulance	144
Empoisonnements	145
Rega	1414

La Main tendue	143
Ligne d'aide aux jeunes	147

Administration communale		021 864 40 70
Agence d'assurances sociales, Cossonay		021 804 98 70
AJERCO - Réseau enfance Cossonay et région		024 557 77 11
Caisse cantonale de chômage, Morges		021 557 92 91
Centre de biométrie, passeports		0800 01 12 91
Etablissement scolaire primaire Cossonay Veyron-Venoge		021 557 89 39
Etablissement scolaire secondaire Cossonay-Penthalaz		021 557 89 00
Etat-civil		021 557 07 07
Garde faune	079 237 42 59	021 557 86 16
Garde forestière, Mme Mélanie Ledoux		078 257 37 83
Garde pêche	079 237 42 70	021 557 44 94
Gendarmerie de Cossonay		021 557 82 21
Hôpital de Morges		021 804 22 11
Hôpital de St-Loup		021 866 51 11
Inspecteur forestier		079 704 29 31
Justice de paix, Morges		021 557 94 00
Médecin au village, Dr Degroote		021 864 58 62
Office d'impôt des districts de Nyon et Morges		022 557 50 00
Préfecture de Morges		021 557 91 25
Ramoneur, M. Patrice Robert-Grandpierre		021 866 12 90
Registre foncier, Tolochenaz		021 557 91 40